



La Ronde de la Choisille 2020

Règlement Complet

Organisateurs :

Le Réveil Sportif de Saint Cyr sur Loire section Athlétisme organise la Ronde de la Choisille le :
dimanche 7 juin 2020

L'organisateur, en cas de force majeure ou toute autre circonstance mettant la sécurité des coureurs en danger, se réserve le droit d'annuler ou décaler les horaires de départ sans aucune contre partie.

Epreuves :

La Ronde de la Choisille comporte 4 épreuves :

- « Course des collèges » 1,8 km sans classement
- « Ronde de la Choisille » 15,4 km Course avec classement
- « Course primaires » 1,2 km sans classement
- « Parcours famille, la Choisillette » 4,350 km sans classement
- « la petite Ronde » 9,774 km Course avec classement
- « la Ronde Nordique » 9,774 km épreuve marche nordique avec classement

L'ensemble des départs seront donnés entre 9h20 et 10h20.

Ravitaillements :

Course 15,4 km : Un ravitaillement est posté au 7^e km.

Courses 9,774 km : Un ravitaillement est posté au 5^e km.

Inscriptions :

Les bulletins d'inscription papier sont à retourner au RSSC Athlétisme, allée René Coulon 37540 St Cyr sur Loire accompagnés d'un chèque du montant des inscriptions à l'ordre du RSSC Athlétisme au plus tard le mercredi 03 juin 2020.

Les inscriptions seront aussi possibles :

- Le samedi 6 juin 2020 de 15h00 à 18h00 au stade Guy Drut, 9 allée René Coulon à Saint Cyr sur Loire.
- Le dimanche 7 juin 2020 à partir de 8h00 et jusqu'à 30' avant le début de l'épreuve.

Les inscriptions en ligne sont possibles jusqu'au samedi 6 juin 2020, 19h00

Ne peuvent s'inscrire dans une épreuve que les personnes répondant aux catégories d'âge suivantes :

- Course primaires :
 - inscriptions individuelles : enfants nés entre 01 janvier 2009 et 31 décembre 2011 (inscriptions sur place uniquement).
 - inscriptions par les écoles partenaires : enfants en classe de CE2 à CM2 (inscriptions par les écoles uniquement)
- Course collèges:
 - inscriptions individuelles : enfants nés entre 01 janvier 2005 et 31 décembre 2008 (inscriptions sur place uniquement).
 - inscriptions par les collèges partenaires : enfants en classe de 6^e à 3e (inscriptions par les écoles uniquement)
- Course 15,4 km : nées avant le 31 décembre 2002.
- Course 9,7 km : nées avant le 31 décembre 2004.
- Marche Nordique : nées avant le 31 décembre 2004

- Parcours pour tous 4,350 km : nées avant le 31 décembre 2012

Retrait des dossards :

Ils seront à retirer :

- Le samedi 6 juin 2020 de 15h00 à 18h00 au stade Guy Drut, 9 allée René Coulon à Saint Cyr sur Loire.
- Le dimanche 7 juin 2020 de 8h00 jusqu'à 30 min avant l'épreuve au stade Guy Drut.

Droits d'engagement :

- Course des primaires 1,2 km : gratuite
- Course des collèges 1,8 km : gratuite
- Course 15,4 km : 12€ + 2€ le jour de l'épreuve
- Course et marche nordique 9,7 km : 10€ + 2€ le jour de l'épreuve
- Parcours pour tous 4,350 km : 5 € / personne ou 10 € (pour 3 inscriptions de la même famille) + 2€ le jour de la course

Assurances :

L'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile auprès de AIAC Courtage. Les licenciés FFA bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux autres coureurs de s'assurer personnellement.

Certificat médical :

Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport :

Les participants aux courses running et marche nordique de 15,4 km ou 9,7 km sont subordonnés à la présentation d'une photocopie de :

- une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un Pass' « J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé-Loisirs, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées)
- une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération agréée, uniquement sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de **l'Athlétisme en compétition** ou de **la course à pied (ou hors stade) en compétition ou de la marche nordique en compétition (unique pour l'épreuve marche nordique)**.
- un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de **l'Athlétisme en compétition** ou de **la course à pied en compétition ou de la marche nordique en compétition (uniquement pour l'épreuve de marche nordique)**, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Seules les licences FFA peuvent être présentées sur Smartphone à condition qu'un mail avec la licence jointe soit transmise.

Secours :

L'organisation disposera d'une assistance médicale pendant la durée de l'épreuve composée d'un médecin et de postes de secours.

Résultats :

Ils seront affichés sur la zone arrivée.

Ils seront disponibles sur le site de l'évènement à l'adresse : <http://www.laronde-delachoisille.com>, sur le site de la FFA et sur les sites de nos partenaires.

Pour non parution de votre résultat vous devez expressément faire la demande à contact@laronde-delachoisille.com

Récompenses :

Un lot souvenir sera offert à tous les participants à l'arrivée des épreuves « courses » ou marche nordique 15,4 km et 9,7 km. **dans la limite des 650 premières inscriptions toutes épreuves confondues.**

Un trophée du challenge du nombre sera décerné à l'association qui possédera le plus grand nombre cumulé d'arrivants sur les courses 15,4 km et 9,7 km et marche nordique 9,7 km.

Course 15,4 km :

Une récompense aux 3 premiers du classement scratch (hommes et femmes)

Une récompense au 1^{er} de chaque catégorie hommes et femmes (Ju, Es, Se, **Master 1, Master 2, Master 3 et Master 4**)

Les récompenses par catégories ne sont pas cumulatives avec le classement scratch

Course 9,7 km :

Une récompense aux 3 premiers du classement scratch (hommes et femmes)

Une récompense au 1^{er} de chaque catégorie hommes et femmes (Ca, Ju, Es, Se, **Master 1, Master 2, Master 3 et Master 4**)

Les récompenses par catégories ne sont pas cumulatives avec le classement scratch

Marche nordique 9,7 km :

Une récompense aux 3 premiers du classement scratch (hommes et femmes)

Une récompense au 1^{er} de chaque catégorie hommes et femmes (Ca, Ju, Es, Se, **Master 1, Master 2, Master 3 et Master 4**)

Les récompenses par catégories ne sont pas cumulatives avec le classement scratch

A partir du 20 juin 2020 les lots ne sont plus retirables

Inscription de groupe

Dans le cas où vous inscrivez une tierce personne, vous déclarez avoir reçu l'accord préalable de celle-ci et vous déclarez implicitement que cette tierce personne a pris connaissance et accepte le règlement de l'épreuve.

Cession de dossards

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière pendant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Carte Bleue - Majorité

En procédant à une inscription via le site, vous déclarez être majeur et être le détenteur de la carte de crédit utilisée pour effectuer le paiement de la dite inscription. Si vous inscrivez une personne mineure, vous certifiez avoir l'autorité légale afin de procéder à cette inscription. Pour que l'inscription en ligne soit définitivement validée, un paiement comptant doit être effectué.

Droit à l'image :

J'autorise expressément les organisateurs de l'évènement ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à l'évènement, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, en France et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur.

